

grand nombre d'ateliers d'artistes. Il y a les modèles de coop puis il a les modèles de propriétés abordables à perpétuité, qu'on pourrait possiblement appliquer à la création d'ateliers d'artistes.

2355 Stratégie d'inclusion, qu'on a récemment mise en place à Montréal au niveau du logement social, pourrait, elle aussi, s'appliquer à l'inclusion d'ateliers d'artistes dans des projets de requalification de bâtiments patrimoniaux ou autres.

2360 Parmi les conditions favorables, il y a des gestes à poser au niveau du zonage, soutenir le démarrage d'entreprises, la décontamination des sols. C'est, dans des projets, c'est souvent la somme la plus faramineuse et on manque vraiment de programmes pour soutenir à ce niveau-là dans les projets.

LE PRÉSIDENT :

2365 Bien, merci beaucoup pour votre contribution à la discussion publique. Espérons que vous allez lire notre rapport avec autant d'intérêt qu'on a lu le vôtre.

Mme SOPHIE THIÉBAUT :

2370 C'est sûr, on vous attendait depuis un bon dix-huit mois.

LE PRÉSIDENT :

2375 Alors, on va appeler maintenant monsieur Mauricio Garzon-Béltran. Je ne sais pas si j'ai prononcé comme il faut votre nom? Et puis voilà qu'il y a deux personnes qui se pointent ici. Vous allez vous identifier? Alors, bienvenue.

M. MAURICIO GARZON BÉLTRAN:

2380 Merci.

LE PRÉSIDENT :

2385 Pour l'enregistrement, je vous demanderais de donner votre nom clairement parce que tout est enregistré ici.

M. MAURICIO GARZON-BÉLTRAN :

2390 D'accord. Bonsoir, mon nom c'est Mauricio Garzon-Beltran.

M. ARTURO VALLADARES :

2395 Hello, my name is Arturo Valladares, I am better in English, is it okay? Arturo Valladares.

LE PRÉSIDENT :

Okay. Feel free to speak English. No problem.

2400 **M. MAURICIO GARZON BÉLTRAN :**

Nous, on va faire la présentation. Nous, on a créé une petite initiative citoyenne ici dans le quartier Saint-Henri, ça s'appelle SH Initiatives urbaines. Nous, on vise vraiment à contribuer à la revitalisation durable du quartier Saint-Henri.

2405 Et ce qu'on va vous présenter, c'est vraiment les idées, le fruit de notre réflexion. Alors, ce que je voulais mentionner aussi avant de commencer, c'est aussi comme l'élément le plus central, vraiment. Pour nous, c'est vraiment comment la revitalisation durable du quartier nécessite vraiment une vision organique pas morcelée, du développement urbain, puis du territoire aussi.

2410

Alors, je pense que de limiter une réflexion juste à un endroit en particulier, c'est sûr que c'est le résultat des luttes politiques, puis des gains, aussi, produits de la mobilisation des citoyens, mais il y a des secteurs qui ont été oubliés dans la démarche.

2415

Alors, c'est ça notre première idée, c'est vraiment les oubliés de la consultation. Si on voit dans la carte, il y a l'endroit entre l'échangeur Turcot et la sortie de l'autoroute Ville-Marie, sur Rose-de-Lima, entre la rue Notre-Dame, la rue Saint-Antoine Ouest et l'autoroute Ville-Marie. Ce secteur est très touché pour le projet Turcot. Et, en effet, le projet de reconstruction Turcot, ça ne comprend pas seulement l'échangeur, ça comprend aussi la reconstruction de la partie de l'autoroute Ville-Marie comprise entre l'échangeur puis la sortie Rose-de-Lima. Puis ça va même au-delà, mais ça touche déjà des terrains de la ville de Westmount.

2420

Alors, la première idée, c'est vraiment d'élargir le territoire, inclure ce territoire qui est vraiment, c'est le secteur du quartier Saint-Henri qui est vraiment défavorisé, puis qui est vraiment oublié aussi dans les différentes démarches aussi d'aménagement et de planification et de l'arrondissement puis de la Ville de Montréal. C'est aussi un secteur qui est très touché par tous les impacts de l'autoroute, de la reconstruction, mais aussi les effets qu'il y a aussi, découlant du fait qu'il y a une autoroute vraiment dans un milieu urbain.

2425

2430

La deuxième idée, c'est vraiment, c'est quelque chose qui a déjà été mentionné ici par d'autres participants à la consultation, c'est vraiment d'intégrer la démarche de développement urbain, social et économique vraiment pour les secteurs avoisinant Turcot avec les autres endroits aussi d'intérêt, qui sont proches aussi du quartier Saint-Henri, comme le canal de Lachine, comme la Falaise Saint-Jacques, comme la cour Turcot.

2435

Ça a déjà été mentionné ici très probablement par le Sierra Club, par rapport à la cour Turcot, sur la Falaise Saint-Jacques aussi pour Sauvons la falaise, aussi, il y a des travaux qui sont faits. Ici, on voit aussi, Projet Montréal l'a mentionné aussi, la passerelle qui a été proposée par le MTQ puis après a disparu aussi. Alors, ce serait important de créer ces liens aussi pour faire une espèce de corridor vert aussi entre les différents arrondissements, entre les différents secteurs verts aussi qui sont à proximité du Sud-Ouest et c'est ça, notre deuxième idée alors.

2440

2445 La troisième idée. Alors, il y a ce que nous on appelle des blessures urbaines, c'est vraiment ces endroits problématiques. C'est normalement, ils sont plus liés aux infrastructures urbaines. Alors, ici, comme notre troisième idée, les points c'est vraiment sur les artères. Comment le secteur est vraiment, le quartier Saint-Henri est vraiment charcuté pour différentes artères qui sont à fort débit, que ce soit la rue Saint-Antoine Ouest, la rue Notre-Dame, la rue Saint-Jacques même Saint-Ambroise , ça devient aussi très utilisé.

2450 Alors, toutes ces artères-là, s'il n'y a pas un réaménagement pour ces artères-là, que ça soit les intersections, que ça soit la réduction des voies, la réduction de la limite de vitesse et l'aménagement des saillies de trottoirs, l'aménagement des trottoirs aussi, des saillies de trottoirs aussi, et ça, on ne pourrait pas avoir vraiment une espèce de développement durable et urbain qui soit agréable aussi pour les résidents. Il faut vraiment que les interventions soient faites sur
2455 les artères.

Et ici, on voit, par exemple la rue Saint-Antoine Ouest, où il y a quatre voies, il y a juste deux voies qui sont utilisées, mais il n'y a pas vraiment de partage des voies, il n'y a pas de piste cyclable. Ce que nous on propose, c'est vraiment d'aménager des pistes cyclables, de réduire la
2460 vitesse, puis c'est toutes des solutions qui sont déjà connues.

Ici, on voit dans la carte, par exemple, comment faire des liens aussi entre l'hôpital de McGill, NDG, le centre-ville en créant des pistes cyclables vraiment sur Saint-Antoine Ouest pour se rendre à l'ouest puis sur Saint-Jacques pour aller au centre-ville. Ça, c'est important aussi de favoriser le partage des voies, des routes aussi, des voies et des artères avec les différents
2465 usagers de ces routes, parce que si on les laisse tout simplement pour les automobilistes, ils prennent de plus en plus de place, puis ça affecte vraiment la qualité de vie des résidents du quartier.

Un autre point que nous on trouve problématique, puis ce n'est pas compris aussi dans
2470 le territoire de la consultation, c'est vraiment l'endroit, la Place St-Henri, la station du métro Saint-Henri puis l'école polyvalente secondaire Saint-Henri. L'école polyvalente, il y a d'énormes problèmes de décrochage, puis il y a des terrains qui ne sont pas utilisés, ils ne sont pas aménagés à l'extérieur. Il n'y a pas de terrain sportif à l'extérieur pour les élèves.

2475 Et la station du métro Saint-Henri, c'est une station qui est utilisée aussi pour l'autopartage, pour les vélos, puis c'est vraiment comme une espèce de station multimodale, mais elle est vraiment délaissée. C'est la même chose avec tout le secteur entourant la station du métro, que ça soit la rue Place Saint-Henri puis l'artère aussi Saint-Jacques aussi, il y a des aménagements certainement à faire.

2480 Un autre endroit problématique que nous on trouve, et c'est vraiment, ça comprend aussi, d'une certaine manière aussi, le secteur qui est touché par la consultation, mais d'autres endroits aussi dans le quartier puis dans le Sud-Ouest, c'est les ponts d'étagement, c'est les viaducs, c'est le tunnel Saint-Rémi, c'est les passages sous l'autoroute aussi, qu'il y a sur la droite, et il y en plusieurs endroits comme ça qui sont déjà construits, ils ne sont vraiment pas agréables, ils ne sont pas sécuritaires.

2485

Il y en a d'autres aussi qui sont compris dans le projet Turcot. Il y aurait lieu vraiment d'entamer des démarches pour que ça soit vraiment, que les aménagements qui seront faits dans ces infrastructures-là seront, comme, à l'intérêt vraiment d'améliorer la qualité de vie des résidents du quartier. C'est ça.

2490

Et côté économique, on dirait qu'après le passé industriel et manufacturier du secteur, ce que nous on propose, il y a déjà une initiative qui est en cours, il y a tout ce que le quartier de l'innovation qui a été créé, le territoire du quartier de l'innovation s'arrête vraiment à Atwater, puis ça ne s'en va pas à l'ouest. Ce que nous on propose, c'est vraiment d'intégrer le territoire de Saint-Henri et que ça comprend de l'échangeur jusqu'à Atwater, vraiment au territoire du quartier de l'innovation.

2495

Ça permettrait de mettre en valeur ce qui a déjà été mentionné ici. Par exemple, c'est qu'avec les bâtiments industriels, ça serait de les transformer en multi-locatif. Il y en a plusieurs qui sont déjà faits, ou ils sont en cours. Par exemple, ici, on voit le bâtiment RCA, aussi, qui est dehors le territoire de la consultation, mais que c'est un bâtiment très important pour la revitalisation économique vraiment du secteur.

2500

2505 Il y a beaucoup des entrepreneurs, il y a même des organismes communautaires et des initiatives en économie sociale, aussi, qui se sont installés dans ces bâtiments-là. Il y a d'autres bâtiments aussi qui se trouvent aussi dans le secteur que nous on propose aussi d'inclure dans la consultation. Il y en d'autres aussi évidemment sur le canal Lachine.

2510 Alors, ce que nous on propose c'est vraiment d'intégrer le quartier Saint-Henri au quartier de l'innovation pour favoriser le développement économique. Il y a plus de détails dans le mémoire qu'on a présenté.

2515 Il y a une autre idée aussi, qui a probablement déjà été présentée par d'autres participants, c'est vraiment la transformation de l'ancienne caserne de pompiers sur Notre-Dame dans une maison de la culture du numérique. Actuellement, il n'y a pas de maison de culture à Saint-Henri et c'est le seul quartier de Sud-Ouest qui n'a pas de maison de la culture.

2520 Si on veut vraiment faire de la revitalisation durable, il faut vraiment offrir, qu'il y ait de l'offre, vraiment, des activités culturelles pour tout le monde, que ça ne soit pas juste les gens qui ont beaucoup d'argent qui vont pouvoir se payer des événements, que ça soit vraiment pour tout le monde puis nous, on fait le lien vraiment avec la proposition qu'on fait d'intégrer le quartier Saint-Henri au quartier de l'innovation, ça serait vraiment un endroit où on trouverait vraiment la convergence des arts, de la culture et des nouvelles technologies. Ça serait vraiment à l'image de la Société des arts technologiques qui existe déjà au centre-ville de Montréal.

2525 Et si on regarde au-delà, vraiment, de l'asphalte et du béton, ce que nous on propose c'est vraiment des mesures d'aménagement vert, du verdissement, dans différents secteurs du quartier. Par exemple, ça comprend aussi d'autres territoires aussi qui sont touchés par Turcot. Il y a plusieurs terrains vacants qui sont vraiment aux alentours de Turcot puis il y en a d'autres qui étaient déjà là avant le projet de reconstruction. Il y en d'autres qui vont être libérés après Turcot.

2530 Il n'y a pas vraiment de plan, ce que nous on propose vraiment c'est d'élaborer et de mettre en place un plan pour le réaménagement de ces terrains-là. Pour donner des exemples, ici, on voit dans la carte, par exemple, les triangles rouges c'est vraiment où se trouvait l'édifice,

2535 le 780, Saint-Rémi qui a été démoli dans le cadre du projet Turcot. C'est un énorme terrain puis
ça serait une excellente idée de le verdir puis de le réaménager vraiment. Ce n'est pas un endroit
qui serait adéquat pour du développement résidentiel parce que ça se trouve vraiment entre les
voies ferrées et puis l'autoroute. Alors, ce que nous on propose c'est, par exemple, de faire un
arboretum avec des arbres indigènes dans ce secteur-là.

2540

Il y a d'autres terrains vacants aussi qui vont se trouver avec le déplacement des voies
ferrées par le CN vers le nord dans le secteur de la rue de Courcelle, il y a vraiment un corridor
de dix à quinze mètres (10-15 m) qui a été dégagé. Ça, il y a la possibilité aussi de faire des
aménagements. Au nord de la rue de Richelieu, aussi, c'est un terrain qui appartient à la ville de
2545 Westmount, mais pourrait être aussi réaménagé. Parce que les gens, par exemple, de la rue de
Richelieu sont très touchés pour les travaux de Turcot. Il y a même une entrée au chantier qui est
à côté d'eux.

2545

Alors, ce que nous on propose, c'est vraiment que ça soit, on travaille ensemble en
2550 collaboration, en concertation, en partenariat de l'arrondissement du Sud-Ouest, la Ville de
Montréal, la Ville de Westmount, le CN et le ministère des Transports du Québec pour faire le
développement et le verdissement des terrains vacants après Turcot.

2550

Et l'idée numéro 9, c'est vraiment quelque chose qui nous a touchés parce qu'on a
2555 développé un projet de ruelle verte avec les résidents riverains dans une ruelle au nord de la rue
St-Antoine, puis la problématique qu'on a trouvée, c'est que comme la ruelle, elle est privée,
l'arrondissement ne nous aide pas, la Ville de Montréal aussi ne veut pas collaborer, alors ça
devient très difficile pour les citoyens d'entamer des initiatives de verdissement sur les ruelles et
sur certains terrains vacants, parce qu'il n'y a pas vraiment des orientations, des politiques, des
2560 directives claires de la Ville de Montréal ou de l'arrondissement.

2560

Alors, ce que nous on propose, c'est vraiment de mettre en place une politique justement
pour régulariser la problématique des ruelles privées.

2565 Comment ça se fait, d'après les informations qu'on a et après cinq ans qu'une ruelle
privée est ouverte, il y a la possibilité pour la Ville de Montréal de l'intégrer dans le registre des
terrains publics. Alors, de cette manière, s'il y a une directive claire pour régulariser la situation, il
y a énormément de ruelles privées dans le Sud-Ouest, et dans Saint-Henri en particulier, qui ne
peut pas être aménagées ou que les citoyens ne peuvent pas entamer vraiment des initiatives de
2570 verdissement, justement parce que le statut juridique de la ruelle n'est pas clair.

La même chose pour les terrains vacants publics, ça c'est intéressant aussi pour
l'arrondissement de mettre de l'avant vraiment des politiques pour permettre la réappropriation
de ces endroits-là et de faire des aménagements temporaires, c'est quelque chose qui est déjà
2575 proposé ici à Montréal par l'organisme Lande.

Mr. ARTURO VALLADARES :

2580 So finally, we know that there is gentrification undergoing in St. Henri. We know that with
gentrification comes displacement of low-income residents. So we believe that we need an
organism that provides affordable housing for people with low incomes. And we looked at some
organizations in Montreal and we found that one that has been very successful in providing
affordable housing for people with mental illness and low incomes, the name is *L'abri-en-Ville*.

2585 The organization operates with a minimum of subsidies and is able to provide room for
people with low incomes. A person will be paying three hundred fifty dollars (\$350.00) for a room.
We do not have enough time to describe the whole project, but we would invite all stakeholders
and all the people interested in keeping a social mix in St. Henri to look at the project at *L'abri-
en-Ville*.

2590 I know that they provide advice to other organizations that want to develop like the same
model. So well, finally that is what we propose in terms of housing and now, we will be happy to
answer your questions.

2595

LE PRÉSIDENT :

Thank you very much. As-tu des questions?

2600 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Quelques-unes, mais entre autres, pourriez-vous nous définir ce que vous entendez par « revitalisation durable »?

2605 **M. MAURICIO GARZON BEITRAN :**

2610 Revitalisation durable, bien, ça comprend... en principe, pour nous, c'est nécessairement organique. Ça ne peut pas se limiter à un endroit spécifique. Alors, ça comprend nécessairement, pour revitalisation durable, ça comprend différents, comme noyaux centraux vraiment à la revitalisation d'un endroit, que ça soit ici par exemple dans le quartier Saint-Henri, le Marché Atwater, et station Lionel-Groulx et station de métro, les bâtiments industriels, et ça comprend vraiment ça, puis comment on crée des liens.

2615 Alors, ce n'est pas vraiment compartimenté, tout ce qui est le développement, tout ce qui les volets économique, social, et environnement, c'est vraiment de comment on les intègre, comment on va créer ces liens qui vont permettre de les mélanger vraiment dans différents endroits spécifiques.

2620 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Et est-ce que c'est aussi comment développer des liens avec ce qui environne le secteur, un peu comme vous disiez, qu'il y avait des secteurs oubliés, par exemple, au niveau de la consultation?

2625

M. MAURICIO GARZON BÉLTRAN :

2630 Oui, oui, certainement. Alors, il y a des liens — bien, c'est sûr que le développement de la ville a favorisé vraiment les liens qui se font vraiment par les routes, vraiment, pour la circulation automobile, mais l'idée c'est vraiment de créer des liens physiques, c'est vraiment pour les piétons et les cyclistes, c'est pour ça que nous on dit, on propose de vraiment réaménager les artères. Mais ça comprend aussi de créer des liens aussi entre les différentes couches sociales aussi du quartier aussi.

2635

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

D'accord, j'ai une deuxième question. À la page 2 de votre mémoire, sous le volet « Les éléments encadrant notre réflexion ».

2640

M. MAURICIO GARZON BÉLTRAN :

Oui.

2645

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Le troisième point, vous dites :

« Les liens et la connectivité intra et interquartier, mais aussi sociale favorisant la diversité et la mixité sociale. »

2650

Et il y a un renvoi à une note de bas de page où vous dites :

« À notre avis, les organismes communautaires présents dans le quartier devraient faire preuve d'ouverture afin de favoriser le dialogue entre l'ensemble des résidents du quartier. »

2655

Est-ce que vous pourriez développer?

M. MAURICIO GARZON BÉLTRAN :

2660 Oui. Mais justement, il y a une pluralité de façons de créer des liens. Alors, si c'est des
liens sociaux, je pense qu'il y a une histoire particulière au quartier. Moi, je suis relativement
nouveau dans le quartier. Alors, ce qui se passe c'est que le travail communautaire et les
organismes communautaires ont vraiment visé, ils ont travaillé, il y a une histoire vraiment de
travail avec un certain type de résidents de Saint-Henri, si on pouvait le dire comme ça. Puis là,
2665 je pense que c'est nécessaire vraiment, si on veut favoriser vraiment une revitalisation durable,
de créer des liens aussi avec les nouveaux arrivants.

C'est sûr qu'il y a un débat politique en arrière de ça, il y a des idéologies aussi, mais je
pense que vraiment, si on veut favoriser un développement durable dans les quartiers aussi, il
2670 faut créer des liens, même si on va dire : ah oui, c'est les « gentrificateurs », ces les petits
bourgeois qui déménagent dans le quartier, il faut vraiment les inclure. Il ne faut pas vraiment,
comme, encore une fois, compartimenter vraiment les différentes initiatives, si on veut construire
vraiment un quartier qu'il y ait mixité diverse aussi.

2675 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Merci.

LE PRÉSIDENT :

2680 Vous parlez d'installer une éventuelle maison de la culture 2, je trouve ça intéressant,
dans la caserne de pompiers. Mais la caserne de pompiers, je vous informe qu'il y a beaucoup
de monde qui ont un œil dessus. Est-ce que vous voyez une alternative, si jamais c'était possible
d'installer une maison de la culture 2, comme vous le définissez, mais que ce n'était pas possible
2685 de prendre la caserne de pompiers, est-ce que vous voyez d'autres bâtiments qui pourraient
accueillir...?

M. MAURICIO GARZON BÉLTRAN :

2690

Oui, comme ça, je dirais, il y a sur Notre-Dame, il y a l'ancien théâtre Quartier aussi, mais c'est un bâtiment privé qui est en rénovation. Alors, je ne sais pas, mais ça serait un autre endroit et c'est sur Notre-Dame au coin de du Couvent. Et sinon, il y a des bâtiments industriels aussi, il y a justement sur de Richelieu...

2695

LE PRÉSIDENT :

Il y en a beaucoup, même. Il y en a beaucoup.

2700

M. MAURICIO GARZON BÉLTRAN :

Il y a sur de Richelieu, aussi, il y a un bâtiment aussi, il y a deux bâtiments, je pense, qui vont rester même après Turcot et qui pourraient être aussi aménagés, mais je ne sais pas si c'est des bâtiments publics.

2705

LE PRÉSIDENT :

O.K. Il y a juste un détail, pour moi. Vous avez dit à la fin qu'il y a plusieurs ruelles privées et puis après, vous avez défini ces ruelles-là comme n'ayant pas un statut clair. Est-ce qu'elles sont privées ou si... si c'est privé c'est clair?

2710

M. MAURICIO GARZON BÉLTRAN :

Oui, mais ce n'est pas clair. C'est des ruelles qui sont privées, à un moment donné ils ont eu un propriétaire, mais ça a été comme abandonné. Puis elles étaient ouvertes au passage vraiment du public en général, puis il semble, d'après les informations qu'on a, que d'après la charte de la Ville de Montréal, c'est possible, après cinq ans, qu'une ruelle privée qui est ouverte au passage vraiment du public en général, puis que le propriétaire n'a pas revendiqué son droit, la Ville de Montréal peut l'intégrer dans le registre des terrains publics.

2715

2720 **LE PRÉSIDENT :**

O.K. Merci. Alors, on n'aura pas d'autres questions. On vous remercie beaucoup de votre contribution. C'est apprécié.

2725 **M. MAURICIO GARZON-BELTRAN :**

Merci.

2730 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'appellerais monsieur Derek Robertson pour l'Alliance des piétons et des cyclistes du Sud-Ouest de Montréal.

2735 **M. DEREK ROBERTSON :**

C'est ça, c'est en plein ça.

2740 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, bienvenue. Bon, allez-y.

2745 **M. DEREK ROBERTSON :**

Bonsoir tout le monde. Je vais être bref et je vais faire un peu *old school*. Comme vous avez suivi des PowerPoint depuis quelques semaines, je vais faire un peu *d'old school*, je vais juste parler. On va faire une petite conversation ensemble.